

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE n°

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 décembre 2019

BUDGET PRIMITIF 2020

Il vous est proposé d'arrêter le budget de l'EHPAD. aux montants suivants :

BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EHPAD - dépenses	48 000,00	2 140 962,00	2 188 962,00
EHPAD - recettes	24 600,00	2 159 549,54	2 184 149,54

INVESTISSEMENT

E.H.P.A.D. :

Cautions de loyer	20 000
Matériel	28 000

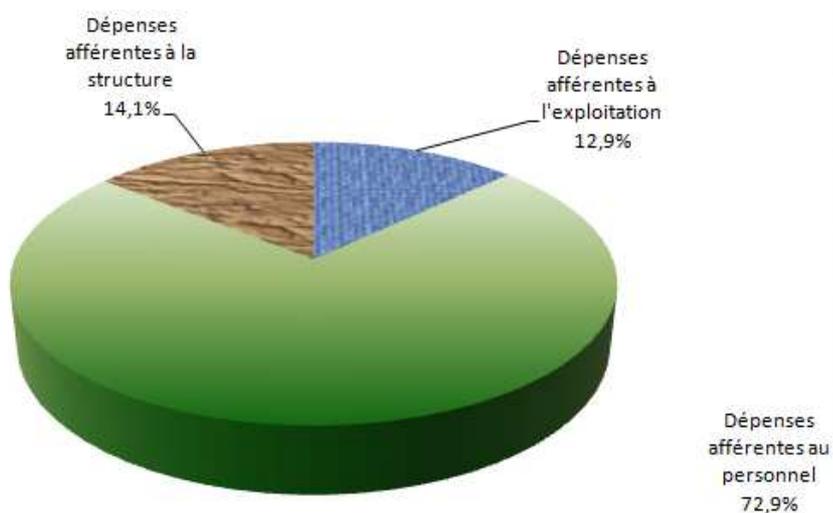
STRUCTURE DU BUDGET PRIMITIF E.H.P.A.D.

II) PRESENTATION DU BUDGET E.H.P.A.D.

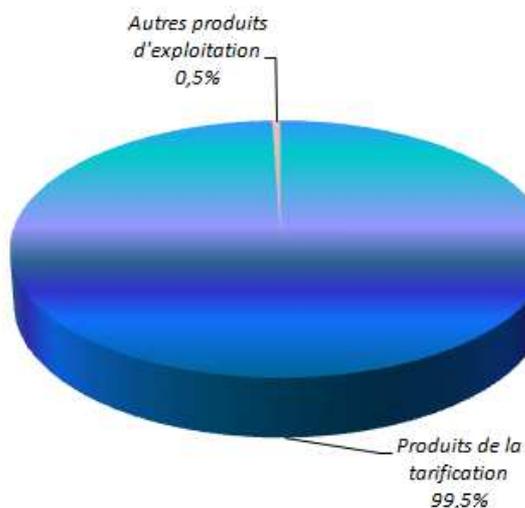
FONCTIONNEMENT - B.P. 2020

2 140 962,00 €

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



2 159 087,54 €

COMMENTAIRES SUR LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**(, %) : part représentative du budget de fonctionnement(mouvements réels)*

GROUPE I : dépenses afférentes à l'exploitation courante (13,1 %)*

Ce chapitre comprend :

➤ les fluides, les énergies, les produits d'entretien, les protections, les fournitures diverses, l'alimentation, les fournitures médicales, l'enlèvement de déchets médicaux, la blanchisserie, la téléphonie (...).

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel (74,0 %)

Ce chapitre comprend :

- le personnel extérieur à l'établissement (articles 6215- 6218),
- les versements calculés sur les rémunérations (chapitre 63),
- les charges de personnel (chapitre 64).

Il tient compte :

- du traitement indiciaire des agents selon un tableau de déroulement de carrière (GVT),
- des charges sociales au taux global de 50,90 % pour le régime spécial et 43,21 % pour le régime général (taux 2019 connus au moment de la prévision du BP 2020)
- la formation

GROUPE III : dépenses afférentes à la structure (12,9 %)

Ce chapitre englobe le loyer et les charges à Cotes d'Armor Habitat, l'entretien et les réparations mobilières & immobilières, la maintenance, les assurances, les animations, les impôts locaux, les annulations de titres sur exercices antérieurs.

Ce chapitre concerne aussi les amortissements :

- amortissements évaluation	1 540
- amortissements logiciels	4 310
- amortissements biens amortissables	21 560
-amortissements bâtiments	<u>3 280</u>
TOTAL	30 690

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 110 272 € contre 2 114 530,00 € au BP 2019 (-0,2 % d'évolution).

Cette évolution est liée :

-à l'alimentation +10 K€

-aux prestations à caractère social	+ 8 K€
-au personnel	- 91 K€
(dont 71 K€ d'assurance qui passe du groupe II personnel au groupe III dépenses afférentes à la structure)	
-au remboursement à ville	- 2K€
-à l'assurance du personnel	+ 75 K€
-aux charges exceptionnelles	- 4 K€

COMMENTAIRES SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

GROUPE I : produits de la tarification (99,5 %)

Ce chapitre concerne :

➤ la dotation soins versée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), APA (allocation personnalisée d'autonomie) versée par le Conseil Départemental, les recettes liées à l'hébergement, le talon dépendance versé par le résidant.

GROUPE II : autres produits relatifs à l'exploitation (0,5 %)

Ce chapitre comprend :

Les recettes suivantes : les repas non résidants, le remboursement de formation, le remboursement maladie.(à noter que le SAAD et les services portage et mandataire sont transférés à SBAA au 1/1/2018 par conséquent, il n'ya plus de remboursements de frais transversaux à ce titre)

Chapitre 002 : excédent de fonctionnement reporté

L'excédent net de fonctionnement cumulé au 31.12.2019 sera repris au budget supplémentaire 2020 après le vote du compte administratif 2019.

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 0,9 % par rapport au BP 2019 (2 159 087,54 € contre 2 140 068,00 €).

Cette évolution est liée :

- à la dotation soins	+ 24,0 K€
- à l'APA du Conseil Départemental	-13,0 K€
- à l'hébergement	+10,0 K€
- à l'hébergement aide social	+ 11,0 K€
- à l'APL versé par la CAF	- 6,0 K€
- à l'APL versé par la MSA	+ 3,0 K€
- rembourst s/charges de personnel	- 10,0 K€

ANNEXE1 – Evolution de la population

Population	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population recensée de n-1	11 537	11 651	11 775	11 947	11 764	11 699	11 768
+ Variation de population	114	124	172	-183	-65	69	40
= Population recensée	11 651	11 775	11 947	11 764	11 699	11 768	11 808
Résidences secondaires	40	52	55	58	67	54	54
Nombre de places de caravanes	8	8	8	8	8	8	8
Population totale	11 651	11 775	11 947	11 764	11 699	11 768	11 808
+ Résidences secondaires	40	52	55	58	67	54	54
+ Majoration places de caravanes	16	16	16	16	16	16	16
+ Majoration recensement rénové	0	0	0	0	0	0	0
= Population DGF	11 707	11 843	12 018	11 838	11 782	11 838	11 878
dont Population en QPV	0	0	0	1 031	1 031	1 031	1 031
dont Population en ZFU	0	0	0	0	0	0	0

ANNEXE 2

€	2020
Produits d'exploitation	2 159 550
- Charges d'exploitation	2 110 272
= EPARGNE DE GESTION (EG)	49 278
- Intérêts	
= EPARGNE BRUTE (EB)	49 278
- Capital	
= EPARGNE NETTE (EN)	49 278

ANNEXE 3

DONNEES SYNTHETIQUES
sur la situation financière
de l'**E.H.P.A.D. de PLOUFRAGAN**

. Loi d'Orientation n° 92-125 du 06.02.1992 relative à l'Administration Territoriale de la République
. Décret n° 93-570 DU 27.03.1993.

RATIOS
BUDGET PRIMITIF 2020

COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE RENDU		
1. Dépenses réelles de fonctionnement / Population	2 110 272,00	179
	11 768	
3. Recettes réelles de fonctionnement /Population	2 159 087,54	183
	11 768	
7. Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	1 561 650,00	74,0%
	2 110 272,00	
EFFORT D'EQUIPEMENT ET SON FINANCEMENT		
4. Dépenses d'équipement brut / Population	28 000,00	2
	11 768	
5. Encours de dette/Population	0,00	0
	11 768	
9. Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	28 000,00	1,3%
	2 159 087,54	
10. Encours de la Dette/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,0%
	2 159 087,54	
FISCALITE ET CAPACITE D'EPARGNE		
8. Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel dette capital/Recettes réelles de fonctionnement	2 110 272,00	97,7%
	2 159 087,54	
ENDETTEMENT ET MARGE DE MANOEUVRE		
5. Encours de dette/Population	0,00	0
	11 768	
9. Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	28 000,00	1,3%
	2 159 087,54	
10. Encours de la Dette/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,0%
	2 159 087,54	

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir adopter la délibération suivante :

- APPROUVE le budget proposé : E.H.P.A.D..

Claudie GICQUEL
Service Finances